



ISSN 1951-6088

ISSN en ligne 2260-653X

Les études françaises en Grèce

Adamantia Zerva

Département de Philologie Française,
Université de Séville, Espagne
adamantia@us.es

<https://orcid.org/0000-0003-2883-7091>

Reçu le 16-11-2020 / Évalué le 30-11-2020 / Accepté le 14-12-2020

Résumé

Le français est en deuxième position des langues étrangères les plus étudiées en Grèce, et il peut être affirmé que les établissements éducatifs francophones constituent un réseau solide qui favorise l'apprentissage de la langue et de la culture françaises dès l'école primaire. Dès lors, l'enseignement du français et d'autres langues dans le système éducatif grec font partie d'un processus de formation qui vise le développement personnel à travers la formation culturelle et citoyenne ainsi que l'employabilité. L'objectif principal de cet article est de montrer l'état des études françaises en Grèce ainsi que les institutions de référence qui jouent un rôle important dans la formation des philologues grecs francophones. Nous aborderons ses possibilités d'exploitation dans le but de favoriser l'acquisition d'une identité plurilingue et interculturelle.

Mots-clés : études françaises en Grèce, philologie française, formation des professeurs de français langue étrangère

French studies in Greece

Abstract

French is the second most studied foreign language in Greece, and it can be said that French-speaking educational establishments constitute a solid network which promotes the learning of the French language and culture from primary school. Therefore, the teaching of French and other languages in the Greek education system is part of a training process aimed at personal development through cultural and civic training as well as employability. The aim of this article is to show the state of French studies in Greece as well as the reference institutions which play an important role in the training of French-speaking philologists. We will discuss its possibilities of exploitation with the aim of promoting the acquisition of a plurilingual and intercultural identity.

Keywords: French studies in Greece, French philology, training of teachers of French as a foreign Language (FLE)

Introduction

La société grecque est depuis longtemps consciente de la contribution de l'étude des langues et des cultures étrangères à l'épanouissement de l'esprit de l'homme. C'est pour cette raison que les Grecs ont toujours valorisé l'étude des langues étrangères et ont favorisé les échanges culturels avec d'autres pays. Dès l'Antiquité, l'accueil de l'étranger, ou hospitalité, était l'une des institutions les plus importantes, et les épopées homériques y font référence.

Des personnes importantes ou occupant des postes influents nouent des liens les unes avec les autres grâce aux relations qu'elles ont tissées dans le cadre de leur hospitalité dans leur *οικεία* « maison ». Cette institution était plutôt un besoin incontournable pour une société, comme celle d'Homère, dont les « aristocrates » voyageaient pour diverses raisons, même pour demander des informations. Ils devaient, en toute logique, s'assurer d'un séjour pacifique et sans entrave où qu'ils aillent. L'institution était désormais protégée par Xenios Zeus et était un signe de civilisation raffinée, si l'on considère les deux cas extrêmes décrits dans l'Odyssée, les cyclopes inhospitaliers et les Phéaciens trop hospitaliers.

Concernant l'existence des éléments étrangers dans la société grecque et l'interculturalité, les écoles françaises sont les plus anciennes et les plus nombreuses en Grèce. Leur création est attribuée - entre autres - aux Fanariotes (Provata, 2012 : 2), des personnes cultivées qui possédaient une éducation privilégiée et étaient originaires d'un quartier de Constantinople nommé le Fanar. Ils étaient influencés par l'esprit des Lumières et le rayonnement international de la langue française. D'ailleurs, ils avaient adopté l'emploi de la langue française dans leur vie quotidienne et essayaient de transmettre les idées des Lumières à la société grecque.

Aujourd'hui, les Grecs sont conscients des limites que pose le fait de parler une langue minoritaire et sont toujours déterminés à apprendre d'autres langues étrangères. En même temps, la question des langues étrangères est une préoccupation centrale du système éducatif grec en raison de son engagement pour l'éducation plurilingue et interculturelle. Le Conseil de l'Europe sensibilise les États membres sur ce sujet et propose un cadre d'action ayant pour but « un enseignement plurilingue cohérent, transparent et effectif qui permette de favoriser la citoyenneté démocratique, la cohésion sociale et le dialogue interculturel » (Conseil de l'Europe, 2018 : 25). Quant à l'éducation des Grecs, la langue française, facteur déterminant il y a plusieurs décennies, a une forte présence dans les programmes éducatifs. La Constitution de 1975 établit que l'État doit s'occuper de l'éducation des citoyens grecs, une mission qui incombe au ministère de l'Éducation nationale et des Affaires

religieuses (YPEPTH), qui compte 58 directions territoriales avec divers bureaux de l'éducation responsables de l'administration des centres d'enseignement non universitaires. Les centres d'enseignement supérieur ont leur propre administration et sont supervisés par le ministère susmentionné, dont émanent toutes les réglementations.

Notre travail vise les études françaises, un terme plus large, d'après nous, que la philologie française et ce qu'elle désigne dans le contexte du système éducatif grec. D'un point de vue étymologique, le mot philologie provient du grec φιλολογία « goût pour la dialectique » et « goût pour la littérature ou l'érudition », ayant comme dérivé le mot philologue *φιλόλογος*, celui qui aime les lettres et qui s'occupe des lettres. Compte tenu de la connaissance du grec en tant que langue maternelle et de la formation acquise en Grèce, nous pouvons affirmer que, dans le système éducatif grec actuel, le terme *philologie française* renvoie aux établissements d'enseignement supérieur qui offrent une formation spécifique sur la langue et la littérature françaises, comme le département de « Langue et littérature françaises » de la Faculté de philosophie de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (créée en 1837) et de l'Université Aristote de Thessalonique (créée en 1925). Ce sont les plus grands établissements universitaires publics en Grèce.

Néanmoins, il faudrait mentionner que, dans un contexte quotidien, *philologie française* fait référence à l'ensemble des œuvres publiées portant sur la langue, la civilisation ou la littérature francophone. Si nous voulons approfondir un aspect concret, il est d'ailleurs possible d'étudier comment la philologie française aborde ce thème. Ainsi, pour mieux illustrer l'état de l'enseignement/apprentissage de la langue française sur le territoire grec, nous employons le terme *Études françaises*. Dans cette étude, nous ferons référence aux institutions qui sont venues appuyer les dispositifs d'enseignement du français à travers les siècles. Ensuite, nous présenterons l'état actuel des études françaises en Grèce et, dans une dernière partie, nous aborderons les principaux axes de recherche qui caractérisent la philologie française en Grèce et ses perspectives.

Les Études françaises en Grèce : état des lieux

La Grèce est un pays d'Europe du Sud, avec une superficie de 131 957 km² et onze millions d'habitants. Le pays partage des frontières terrestres avec l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Bulgarie et la Turquie. Étant donné qu'il est situé dans l'espace méditerranéen, balkanique et, aussi, européen, il représente un lieu de rencontre des langues et des cultures. D'après Calliabetso (2011 : 35), « la classe de langue-culture françaises peut et doit devenir le champ privilégié de la

promotion d'une citoyenneté balkanique démocratique et éthique ».

Selon le système éducatif grec, la vie scolaire peut commencer à l'âge de deux ans et demi, avec une éducation préscolaire. L'enseignement est obligatoire pour toute la population âgée de 5 à 15 ans et comprend l'enseignement primaire (δημοτικό) et l'enseignement secondaire obligatoire (γυμνάσιο). Le dernier cycle comprend le lycée (Λύκειο), qui permet de poursuivre des études dans les établissements de l'enseignement supérieur : l'université et les écoles techniques. La scolarité en Grèce est obligatoire entre cinq et quinze ans, et le système éducatif de la Grèce est géré par le ministère de l'Éducation nationale et des Affaires religieuses.

En 2017, les élèves du primaire en Grèce se sont classés premiers pour l'apprentissage du français comme seconde langue étrangère, suivis de la Belgique, de la Roumanie et de l'Espagne (Eurostat, 2020). En 2019, nous remarquons que l'Espagne occupe la première place avec 550 000 élèves environ, suivie par la Grèce avec 130 000 élèves. Sur ce point, notons que le nombre d'élèves grecs qui étudient le français au primaire reste presque invariable ; en revanche, en Espagne, il y a eu une hausse de 20 % dès 2017 (318 000).

Quant aux écoles françaises qui ne sont pas incluses dans l'enquête, elles peuvent être classées en quatre catégories (Antoniou, 2009 : 16) :

- I. Institutions religieuses (ordres religieux catholiques) ;
- II. Institutions culturelles (Alliance française, Mission laïque française, Alliance israélite universelle, Ελληνογαλλικός Σύνδεσμος (Union franco-hellénique) ;
- III. Institutions étatiques (Institut français, cours du soir en Crète, École franco-hellénique Eugène Delacroix, École Blaise Pascal) ;
- IV. Institutions privées (écoles privées, cours de langues française, universités privées).

Selon Antoniou (2009 : 20), les premières écoles françaises ont été fondées pendant la période post-révolutionnaire (à partir de 1821). Plusieurs d'entre elles fonctionnent encore aujourd'hui. Après la révolution contre l'occupation turque en 1821, l'État grec s'est constitué, même si son extension n'est pas celle de la Grèce d'aujourd'hui. En 1830, la fondation de l'État grec met au centre de l'enseignement secondaire l'apprentissage du grec ancien, du français et des mathématiques ; ainsi, le décret de 1836 attribue au français la deuxième place dans l'enseignement secondaire. Provata (2012 : 1) affirme :

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la langue française, dont le rayonnement international était incontestable, est adoptée par les Phanariotes, qui l'utilisent dans le cadre de leurs fonctions et se servent de leurs compétences

linguistiques pour diffuser dans les lettres grecques l'esprit des Lumières françaises. Le français est systématiquement étudié dans ces milieux - où l'on accorde la même importance à l'éducation des garçons et des filles - et devient non seulement la langue parlée au sein de la famille, mais aussi la langue utilisée dans la correspondance intime et officielle ou encore la marque, pour les Phanariotes, de l'appartenance à la culture occidentale. De fait, ils deviennent des médiateurs entre l'Occident et l'hellénisme assujéti, fonction que partagent également de nombreuses femmes phanariotes qui entreprennent des traductions d'œuvres françaises. Les intellectuels grecs de l'époque et, surtout Coray, un de plus éminents d'entre eux, estimaient que celui qui ne connaissait pas le français était pratiquement privé d'éducation libre. C'est pourquoi Coray encourageait fortement l'introduction des cours de français dans les écoles du pays.

Le résultat de ses efforts et de tous ceux qui ont essayé de promouvoir l'enseignement/apprentissage du français se reflète dans le grand nombre d'écoles qui existent en Grèce dès cette période-là. En 1939, il y avait 21 écoles qui accueillaien 4299 étudiants au total (Antonou, 2009 : 140). Ce chiffre est très élevé et reflète la grande influence exercée par la langue et la culture françaises dans la société grecque de l'époque.

De nos jours, l'apprentissage d'autres langues et de leurs cultures à l'école se situent au centre de l'acquisition de la « paideia » en Grèce, qui vise à la formation d'une identité collective ouverte, tolérante et inclusive. Le français y occupe une place prépondérante car il représente une langue de culture associée aux idéaux humains. Robert Galisson considérait d'ailleurs à juste titre que « l'européen conscient et responsable de demain sera un produit de l'institution scolaire, ou ne sera pas » (1997 : 142).

En Grèce, 48,5 % des apprenants étudient le français comme seconde langue étrangère dans les écoles publiques et se présentent aux examens officiels pour accréditer leur niveau de compétences (Eurostat, 2020). La Grèce compte plusieurs écoles françaises ; elles se trouvent principalement à Athènes, mais il y en a également à Thessalonique (deuxième ville du pays). À Athènes, la principale école française est le Lycée franco-hellénique (LFH) Eugène Delacroix, qui est homologué par l'État français. Les élèves y poursuivent des études de la maternelle jusqu'au lycée. La plupart des enseignants de cette école ont un diplôme qui leur a été délivré par le ministère de l'Éducation nationale, et les élèves suivent le même programme qu'en France. La seule différence réside dans le fait qu'ils apprennent le grec dès la maternelle et l'anglais dès le CP. Au collège (en 5^e), ils choisissent une deuxième langue (entre l'espagnol, l'allemand ou l'italien), tandis que le grec

ancien et le latin sont des options. Voici la liste des écoles primaires et secondaires francophones :

- Lycée Leonin de Patissia à Ano Patissia ;
- l'école Saint-Joseph de l'apparition à Pefki ;
- l'école Jeanne d'Arc au Pirée ;
- le Lycée Leonin à Neo Smyrni ;
- l'école Saint Paul au Pirée ;
- l'école Saint-Denis Aeropagite à Maroussi ;
- l'école des Ursulines à Neo Psychico.

À Thessalonique, l'école française de la MLF (Mission laïque française) a été créée en 1906 et propose un enseignement de la petite section de maternelle au baccalauréat en passant par la 6^e. L'école accueille 125 élèves, et l'enseignement est pris en charge par le CNED (Centre d'enseignement à distance).

Le Département de « Langue et littérature françaises » a été fondé en 1954 en tant que département d'Études françaises au sein de la Faculté de lettres de l'Université d'Athènes. Il proposait quatre cursus :

- a) Langue française et linguistique ;
- b) Littérature française ;
- c) Histoire de la civilisation française ;
- d) Traduction et de traductologie.

En 1971, à la suite d'une décision du Sénat universitaire, une extraordinaire chaire de langue et littérature françaises a été créée, ainsi qu'un laboratoire. Le doyen de la Faculté de lettres supervisait le département mais, en 1982, grâce à la loi 1268/1982, il a obtenu son autonomie. Aujourd'hui, le département offre un cursus de niveau licence (bac+4) avec des matières obligatoires, des options obligatoires et options facultatives en lien avec la langue et la littérature françaises, la traduction et la pédagogie. Pour le niveau master (bac+5), le Département propose trois programmes différents :

- a. le programme « Langue et Littérature françaises » spécifique du Département ;
- b. le programme franco-hellénique « Enseignement de langues étrangères en Europe » en collaboration avec l'Université d'Angers ;
- c. enfin, le programme interdépartemental « Traduction et Traductologie » en collaboration avec les Départements de Langue et Littérature anglaises et allemandes.

À l'égard de la recherche, nous distinguons trois axes généraux : a) langue française/linguistique ; b) littérature française ; et c) civilisation française. Depuis

2005, 39 thèses ont été soutenues¹. Le premier axe occupe la dernière place par rapport au nombre de thèses soutenues (15 %). En revanche, la littérature française réunit la majorité des projets de recherche (70 %) et la civilisation française en représente 15%. Étant donné qu'il est très difficile d'obtenir une bourse, le nombre des thèses est assez élevé ; cela dénote également l'intérêt des étudiants grecs pour la langue et la littérature françaises.

Concernant le recrutement des diplômés du Département de Langue et littérature françaises, il existe des débouchés tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Par exemple : dans l'enseignement public (primaire et secondaire), l'enseignement supérieur, après des études de spécialisation menant à l'obtention d'un doctorat, dans des centres de recherche, l'enseignement privé, l'Administration (corps diplomatique, ministères, préfetures, entreprises d'utilité publique, etc.), au Bureau des traductions du ministère des Affaires étrangères, dans des banques (grecques comme étrangères), le tourisme, le journalisme, les organisations internationales (ONU, UNESCO, UNICEF) ou dans diverses institutions de l'Union européenne, notamment le secteur de la traduction et des entreprises privées².

Le deuxième établissement d'enseignement supérieur se trouvant à Thessalonique est le Département de langue et de littérature françaises de l'Université Aristote de Thessalonique, fondé en 1954 au sein de l'Institut des langues et littératures étrangères, lui-même fondé en 1952 sous l'égide de la Faculté des lettres. Enfin, le Département de langues étrangères, de traduction et d'interprétation de l'Université Ioniennne est la seule institution universitaire grecque à proposer des études de premier cycle et de troisième cycle à un niveau élevé en traduction et interprétation. Le département propose un cursus moderne, en constante évolution et adapté aux défis de l'époque, qui met l'accent à la fois sur la formation théorique des étudiants et sur les aspects pratiques de la traduction et de l'interprétation. Les étudiants choisissent deux des trois langues de travail du département (anglais - français - allemand). Il y a quatre laboratoires de recherche scientifique, dont les travaux portent principalement sur la traduction de textes juridiques, politiques et économiques, la traduction de textes grecs vers des langues étrangères, la dimension géopolitique de la traduction ou la relation entre langue et politique. Enfin, les deux programmes de troisième cycle du département offrent la possibilité de suivre des études spécialisées en traduction, interprétation, sociolinguistique et communication interculturelle.

La formation des philologues francophones en Grèce

L'apprentissage efficace d'une langue étrangère requiert un personnel enseignant qualifié et motivé. En Grèce, jusqu'en 2014, un permis d'exercer en tant qu'enseignant dans une école privée ou dans un centre de langues non public pouvait être obtenu par des personnes certifiant une maîtrise du français au niveau C2. À cet effet, il suffisait d'être titulaire d'un diplôme de 2nd degré de la Sorbonne, du DALF ou d'un diplôme de français dans une université reconnue par l'État grec. Cependant, depuis 2014, la loi a changé et seuls les diplômés des établissements supérieurs peuvent obtenir une accréditation. En outre, conformément à la nouvelle loi, les futurs enseignants doivent suivre et réussir le cours spécifique de didactique des langues étrangères de 30 ECTS proposé par l'université publique. L'État grec a ainsi fortement limité le nombre d'enseignants et confié l'enseignement du français - et d'autres langues étrangères - à des philologues qui, eux, ont toujours pu accéder aux établissements d'enseignement publics.

À l'égard de la formation continue, l'Ambassade de France organise, en collaboration avec l'Institut français d'Athènes (créé en 1907), des séminaires et assiste les professeurs grecs dans le développement d'une action culturelle et de projets collaboratifs. De même, les associations de professeurs de français offrent un soutien précieux aux professeurs de français : citons l'Association des professeurs de français de formation universitaire de Grèce (APF FU Grèce) ainsi que l'Association des professeurs de langue et littérature françaises diplômés des universités (APLFDU), fondées en 1975. En 2004, la Grèce a rejoint l'Organisation internationale de la francophonie et participe aux projets universels. Le dernier congrès international a eu lieu à Athènes en septembre 2019. La Fédération internationale des professeurs de français, les Commissions d'Europe de l'Ouest et d'Europe Centrale et Orientale, l'Association des professeurs de français de Grèce et des professeurs de langue et de littérature françaises (APLF du) collaborent avec l'Ambassade de France, l'Institut français de Grèce, les Universités d'Athènes et de Chypre et des instances éducatives helléniques. Avec le soutien de l'Organisation internationale de la francophonie, du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Institut français de Paris et des Ambassades de Belgique et du Canada en Grèce, ces institutions ont organisé sous l'égide du ministère grec de l'Éducation, le 3^e Congrès européen de la FIPF « français, passion pour demain ! », qui s'est tenu à Athènes du 4 au 8 septembre 2019 autour de la thématique « Regards croisés sur la place du français dans des sociétés en mutation ».

Concernant la méthodologie suivie dans l'enseignement du français en Grèce, il existe plusieurs approches. L'objectif essentiel de l'éducation linguistique dans ces étapes éducatives est la connaissance grammaticale de l'anatomie de la langue et

l'amélioration de la compétence communicative des élèves (Tsouctidi et Bonnell, 2018 ; Katranidou, 2016 ; Kosvoyanni, 2018). Pourtant, notamment en raison de l'influence des linguistes formels dans la formation initiale des professeurs de langues, l'enseignement des langues a souvent été orienté presque exclusivement vers l'étude formelle de la structure interne de la langue. C'est pourquoi les programmes d'enseignement, les contenus et les activités figurant dans les manuels ont été le reflet fidèle d'une éducation linguistique dans laquelle la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire étaient presque omniprésents en cours (Kaparis, 2018 ; Kanta, 2016 ; Kosvoyanni et Robert, 2015).

Ainsi, l'anatomie interne du langage a souvent fait (et fait encore parfois) l'objet d'une dissection fastidieuse dans des salles de classe, où l'enseignement des langues était confondu avec la linguistique appliquée et où la grammaire constituait une grande contrainte pour les élèves. Cependant, année après année, les professeurs de langues constatent que cette manière d'envisager l'enseignement des langues n'a guère contribué à l'apprentissage des compétences orales et écrites des élèves. C'est peut-être parce que, comme l'a souligné le linguiste chilien Rodolfo Lenz (1925) il y a près d'un siècle, « si la connaissance approfondie de la grammaire était une condition indispensable pour être un artiste du langage, un poète, un écrivain, un orateur, pourquoi ne sont-ils pas les meilleurs grammairiens au lieu d'être les plus grands écrivains³ ? ».

Depuis quelque temps déjà, les programmes d'enseignement des langues dans l'enseignement secondaire et supérieur (en Grèce et dans la plupart des pays d'Europe) insistent sur l'idée d'orienter le travail d'enseignement en classe vers la promotion des compétences orales et écrites, qui permettent une communication correcte, cohérente, adéquate et efficace entre les personnes. Dans l'enseignement d'aujourd'hui, l'essor des approches communicatives a permis de mettre davantage l'accent sur l'utilisation de la langue, sachant que l'objectif de l'enseignement des langues est de contribuer à l'apprentissage long, difficile et sans fin de la conscience communicative des gens et au traitement cohérent, correct et adéquat des mots lorsque nous parlons, écoutons, lisons et comprenons (ou non) ce que nous lisons et écrivons.

Les enseignants de français en Grèce portent avec eux la tradition éducative de leur pays. Il y a des professeurs natifs dont la méthodologie est influencée par le système éducatif français, des professeurs grecs formés dans des établissements français et des professeurs grecs ayant comme point de repère la méthodologie du système éducatif grec. Il ne fait aucun doute que la langue maternelle, une deuxième langue et une langue étrangère ne sont pas enseignées de la même manière. De plus, les enseignants ont aussi été étudiants et ont probablement été influencés dans une certaine mesure par leur expérience étudiante.

Conclusion

À la lumière de notre étude, nous observons une présence diachronique des études françaises sur le territoire grec motivée par diverses institutions. Malgré des différences en termes d'origine et de motivation, chaque institution a contribué à la diffusion de la langue et de la civilisation françaises ainsi qu'au renforcement des relations franco-helléniques.

La société grecque a toujours eu une bonne image de l'activité didactique et culturelle des écoles françaises et franco-helléniques. Ce sont d'abord les classes sociales les plus privilégiées qui ont pu les fréquenter mais, plus tard, le reste des classes sociales y a eu accès. Au fil des ans, les concepts, le contenu et l'organisation des cours dispensés ont été modifiés pour s'adapter aux caractéristiques de l'époque. À l'égard de l'État grec, il peut être affirmé qu'il a toujours entretenu une bonne collaboration avec les institutions françaises et franco-helléniques. Les écoles françaises ont été et continuent à être très appréciées grâce au niveau élevé de leur enseignement. Pourtant, force est de constater qu'il y avait aussi une méfiance par rapport aux aspects religieux. Mais cette peur n'était pas justifiée car la religion orthodoxe des étudiants a toujours été respectée.

En ce qui concerne les établissements d'enseignement supérieur, le niveau d'étude est resté très élevé. Le cursus continue de maintenir un équilibre entre les études linguistiques et littéraires, offrant ainsi aux futurs philologues une bonne formation dans les deux domaines. De plus, le contenu des matières est constamment mis à jour avec les avancées scientifiques dans le domaine de la langue et de la linguistique appliquée. Par ailleurs, la plupart des enseignants universitaires mènent une partie de leurs études dans une université française et collaborent à des projets de recherche européens. La grande production scientifique présentée par les professeurs des centres supérieurs en témoigne. Quant aux programmes de master et aux axes de recherche proposés pour réaliser des thèses, ils sont assez nombreux. L'organisation de congrès et de réunions scientifiques démontre l'atmosphère effervescente et la nécessité d'échanger des idées basées sur le respect et le dialogue.

En outre, un grand nombre d'associations ont collaboré les unes avec les autres, ce qui démontre la bonne coordination entre les institutions qui promeuvent le français en Grèce. C'est grâce à cette collaboration que la présence des études françaises est si remarquable et a suscité la passion pour la langue et la civilisation françaises qui caractérisent les apprenants ainsi que les professeurs de français en Grèce.

Bibliographie

Antoniou, D. 2009. *Écoles françaises en Grèce*. Athènes : Centre international de recherche Ésope-La Fontaine]. ΑΝΤΩΝΙΟΥ, Δ. 2009. *Γαλλικά σχολεία στην Ελλάδα*. Αθήνα : Διεθνές Κέντρο Έρευνας Αίσωπος/ La Fontaine.

Calliabetso-Coraca, P. 2011. « L'enseignement du français dans le contexte institutionnel des pays balkaniques : quels objectifs interculturels et quelles actions éducatives ». *Actes du 7e Congrès Panhellénique et International des Professeurs de Français, Athènes, 21-24 octobre 2010*. Athènes : Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes.

Conseil de l'Europe. 2018. *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner évaluer. Volume Complémentaire avec de Nouveaux Descripteurs*. [En ligne] : <https://rm.coe.intcecr-volume-complémentaire-avec-de-nouveaux-descripteurs> [consulté le 09 février 2020].

Eurostat. 2020. « Pupils by education level and modern foreign language studied - absolute numbers and % of pupils by language studied ». [En ligne] : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ EDUC_UOE_LANG01__custom_135884/default/bar?lang=en [consulté le 18 septembre 2020].

Galisson, R. 1997, « Problématique de l'éducation et de la communication interculturelles en milieu scolaire européen », *ELA*, n° 106, Paris : Didier, p. 141-160.

Kanta, P. 2016. *Les petites canailles. Junior A1.1*. Athènes : Editions Katranidou-Raptakis.

Kaparis, H. 2018. *Astérisque. Niveau 1*. Athènes : Éditions Kosvoyannis.

Katranidou, F. 2016. *Grammado*. Athènes : Editions Katranidou-Raptakis.

Kosvoyanni, M., Robert, J.P. 2015. *Génial. Niveau 2*. Athènes : Éditions Kosvoyannis.

Kosvoyanni, M. 2018. *Nouvelle Grammaire Communicative. Niveau 1*. Athènes : Éditions Kosvoyannis.

Lenz, R. 1925. *La oración y sus partes. Estudios de gramática general y castellana*. Madrid : Centro de estudios históricos.

Provata, D. 2012. « Enseignement féminin et apprentissage du français en Grèce au XIX^e siècle », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, mis en ligne le 01 janvier 2015, n° 47-48, p. 1-12. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/dhfiles/3154> [consulté le 22 octobre 2019].

Tsouctidi, C., Bonnell, F. 2018. *La nouvelle grammaire méthodique du français. Niveau 1*. Athènes : Éditions ABC- Tsouctidi.

Notes

1. Information disponible sur le site du département. [En ligne] : <http://www.frl.uoa.gr/spoydes/didaktorikes-spydes/arxeio-didaktorikon-diatribon.htm> [consulté le 20 octobre 2019].

2. Sources : <http://www.frl.uoa.gr/le-departement.html> [consulté le 20 octobre 2019].

3. «Si conocer a fondo la gramática fuera condición indispensable para ser artista del lenguaje, poeta, escritor, orador, ¿por qué no son los mejores gramáticos a la vez los más grandes escritores?».